

MOBILISATION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Nos PME et nos entrepreneurs étouffent : des réformes urgentes s'imposent », affirme la FCCQ

Québec, le 22 octobre 2024 – Une délégation de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), composée d'une vingtaine d'entrepreneurs, de chambres de commerce et d'organismes qui les appuient au quotidien, est de passage à l'Assemblée nationale du Québec aujourd'hui afin d'exhorter le gouvernement du Québec, à présenter rapidement des mesures qui permettront de donner un véritable souffle aux PME et entrepreneurs québécois, qui continuent de subir le contexte économique défavorable. Une démarche appuyée par la Chambre de Commerce de d'Industrie de Vaudreuil-Soulanges.

La FCCQ et la Chambre de Commerce de d'Industrie de Vaudreuil-Soulanges rappelle que les PME embauchent plus de 3 millions de Québécois, génèrent au-dessus de 10 milliards \$ en retombées fiscales annuellement, et font vivre nos cœurs de villages, nos régions, notre *Québec Inc.*

« L'entrepreneuriat ne se porte pas très bien au Québec. Le taux de création d'entreprises est plus faible qu'au Canada, le taux d'insolvabilité des entreprises est en croissance, et nos villages se vident lentement de leurs commerces de proximité. Le gouvernement doit tout mettre en œuvre pour inverser ces tendances, et rapidement », a affirmé Philippe Noël, vice-président aux Affaires publiques et économiques de la FCCQ.

"Dans le contexte actuel, il est impératif que le gouvernement place le soutien aux PME au cœur de ses priorités. Nos entreprises, moteur de notre économie, ont le sentiment d'être laissées pour compte. Cette inaction risque d'avoir des conséquences désastreuses sur notre tissu économique. Pour inverser cette tendance, nous devons agir maintenant et mettre en place des mesures concrètes pour stimuler la création d'entreprises, favoriser leur croissance et assurer la relève entrepreneuriale. L'avenir de notre province en dépend." a souligné Melanie Bossé, Présidente de la Chambre de Commerce de d'Industrie de Vaudreuil-Soulanges.

Fardeau administratif et réglementaire

Pour la FCCQ et sa délégation, il faudrait d'abord s'attaquer au fardeau administratif et réglementaire, qui plombe la productivité de nos PME et représente une forme de taxation indirecte. La Loi 25 sur la protection des renseignements personnels mobilise démesurément les ressources limitées de nos PME.

« Le gouvernement doit comprendre qu'il est nécessaire plus que jamais, de mieux épauler les PME dans ses actions gouvernementales pour aider les entreprises, à traverser la tempête d'abord, puis à contribuer aux cibles économiques du Québec. Parmi les gestes qui aideraient les entreprises, une aide dédiée aux PME et applicable aux investissements considérables nécessaires aux efforts de conformité à la Loi 25. Ensuite, l'ambition de déposer chaque année des projets de loi sur l'allègement réglementaire et administratif doit être significativement rehaussée, et devrait permettre d'assurer une cohérence dans l'action gouvernementale, entre les différents ministères et organismes publics », a mentionné Manon Champagne, présidente et co-fondatrice de Aplus Transition.

Accès aux marchés publics

La capacité qu'ont nos PME d'accéder aux contrats publics est un autre problème majeur, identifié par la FCCQ. Environ 90 % des contrats publics sont encore octroyés aux plus bas soumissionnaires. Nos PME ratent des occasions d'affaires parce que des concurrents étrangers soumettent des offres inférieures de

quelques milliers, voire de quelques centaines de dollars, tandis que d'autres États autour de nous priorisent leurs fournisseurs locaux.

La FCCQ rappelle que les cahiers de charge sont trop souvent inspirés des solutions proposées par les grandes entreprises, laissant peu de place à l'innovation. Les volumes d'achat ne sont jamais garantis, et souvent révisés sans préavis ni imputabilité.

« Actuellement, les devis d'appels d'offres sont mal adaptés à la réalité et à l'expertise de nos PME, ce qui rend les marchés publics peu attractifs pour nos entreprises. Le gouvernement doit donner un coup de barre pour stimuler la participation de nos PME aux marchés publics québécois afin qu'elles ne soient pas désavantagées. Le gouvernement peut, par voie réglementaire, s'assurer que les contrats publics soient majoritairement octroyés selon des critères de qualité, de durabilité, d'innovation et de performance environnementale, en plus du prix, pour des projets structurants », a signalé Sandra Rossignol, présidente-directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord.

Fiscalité

Le régime fiscal des sociétés est complexe et les exigences de conformité fiscale sont élevées pour nos PME. Notamment en raison de leurs critères d'admissibilité alambiqués, les crédits fiscaux accessibles à ces dernières ne bénéficient qu'à moins de 5 % d'entre elles.

« Les PME québécoises ont un fardeau fiscal plus important que leurs concurrentes, en particulier pour les taxes sur la masse salariale et y compris sur leurs premiers 500 000 \$ de revenus. La décision de faire comme le gouvernement fédéral en haussant le taux d'inclusion des gains en capital, est par ailleurs très mal avisée », soutient Éric Dufour, vice-président et Associé chez Raymond Chabot Grant Thornton.

La FCCQ souligne qu'une part importante et croissante d'entreprises, dont un grand nombre d'entre elles sont familiales, doivent préparer leur transfert ou leur vente dans les prochaines années.

« Devant ces constats, nos attentes sont claires. Le gouvernement doit renoncer à la hausse du taux d'inclusion des gains en capital qui a suscité énormément de grogne chez les entrepreneurs, réduire le taux d'imposition général des sociétés de 11,5 % à 10 %, et faire de la simplification du régime fiscal des entreprises la priorité de son examen des dépenses fiscales en cours », a conclu Éric Dufour.

[Consultez le document technique de la FCCQ contenant la liste complète de ses demandes, appuyées par des données et des statistiques, ici](#)

Membres de la délégation présente à l'Assemblée nationale du Québec aujourd'hui :

Philippe Noël, Vice-président, Affaires publiques et économiques de la FCCQ

Éric Dufour, Vice-président et Associé, Raymond Chabot Grant Thornton, et président du comité Entrepreneuriat de la FCCQ

Mylène Duguay, Présidente-directrice générale, Cabana Séguin

Luc Pariseau, Avocat et Associé, Lavery Avocats

Marcel Curodeau, Président, Médial Conseils SST

Paul Le Brun, Président, Brault & Bouthillier

Manon Champagne, Présidente et Co-fondatrice, Aplus Transition

Guillaume Lajoie, Responsable des affaires publiques, MAIN Québec

Lanie Dufour, Conseillère en affaires publiques, Catapulte Communication

Sandra Rossignol, Présidente-directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

Alexandra Houle, Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Julie La Rochelle, Présidente-directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie de la Vallée du Richelieu-Rouville et Présidente, Alliance des chambres de la Montérégie

Marie-Josée Morency, Présidente-directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis

Pierre Berthiaume, Président-directeur général, Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins

Marie-Christine Lavoie, Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle Beauce

Jade Bessette Poitras, Directrice générale, Chambre de commerce du Grand Joliette

Céline Plante, Présidente du Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec

Luc Martel, Directeur Général de la Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges (CCIVS)

La CCIVS est un organisme chargé de représenter les intérêts des entrepreneurs, des entreprises commerciales, industrielles et de service sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges. La CCIVS représente plus de 500 membres sur le territoire et grâce à son affiliation au plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la Fédération des Chambres de commerce du Québec (FCCQ), les membres de la Chambre bénéficient du plus vaste réseau où plus de 125 chambres de commerce sur l'ensemble du territoire québécois sont représentées afin de favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Renseignements :

Jihane Faiz

Responsable aux communications

Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaudreuil-Soulanges

T. 450 424-6886 poste 205

communications@ccivs.ca

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de près de 120 chambres de commerce et plus de 1000 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Renseignements :

Javier Garcia

Attaché de presse

Fédération des chambres de commerce du Québec

C. 438 408-3731 T. 514 844-9571 poste 3586

javier.garcia@fccq.ca